



Le CBBCHL est heureux de vous accueillir au  
18<sup>ème</sup> TOURNOI DU PAYS DU VELAY  
Les 18 et 19 MAI 2019

Couvert aux joueurs N (jusqu'à N 1), R, D, P et NC)

→ Lieux :



**PALAIS DES SPORTS du PUY EN VELAY**

Adresse :

**Chemin de Bonnassieux  
43000 LE PUY EN VELAY**



→ Horaires :

*Samedi 18 Mai* Début des matchs à 8 h 00.

*Dimanche 19 Mai.* Début des matchs à 8 h 00.

**ATTENTION** : tous les joueurs sont tenus de se présenter dans leur gymnase 30 minutes avant leur premier match.

→ Tableaux :

Inscription dans deux tableaux maximum

**IL EST IMPOSSIBLE DE S'INSCRIRE EN SIMPLE ET EN MIXTE CAR CES TABLEAUX SE JOUERONT ENSEMBLE DÈS LE SAMEDI MATIN.**

Seuls **les joueurs inscrits en N pourront faire 3 tableaux ( en fonction limite à ne pas dépasser de 8 matchs par jour par joueur) .**

**NOUVEAUTÉ** cette année ouverture des tableaux DH et DD Vétéran (Merci de bien le spécifier sur vos inscriptions - Journée du Dimanche - il est donc impossible de faire les Doubles Senior si vous vous inscrivez en Double vétéran ).

Les organisateurs, en accord avec le juge arbitre pourront déroger à cette règle pour le bon déroulement du tournoi.

Les simples se joueront en poules puis en élimination directe dans les phases finales.

Les doubles se joueront en poules puis en élimination directe dans les phases finales.

Les Mixtes se joueront le samedi.

Les joueurs peuvent s'inscrire dans deux séries différentes.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'organisation du tournoi en accord avec le juge arbitre et ce pour le bon déroulement du tournoi.

→ Inscriptions :

Le tournoi est ouvert à tout joueur senior-vétéran en possession d'une licence 2018/2019,

Le nombre de joueurs est limité à 150 joueurs le samedi et 150 le dimanche .

Le montant de l'inscription est fixé à **17 Euros** pour un tableau et **20 Euros** pour 2 tableaux et **21 Euros** pour 3 tableaux.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement.

La feuille d'inscription doit être envoyée **avant le 9 MAI 2018** accompagnée de son règlement à :

Kevin EYRAUD  
Résidence Le Picardie Batiment Amiens Entrée 4  
43700 BRIVES CHARENSAC

Les horaires des 1<sup>ers</sup> matchs seront envoyés par mail au responsable de chaque club.  
Aucune inscription ne sera remboursée après le tirage des tableaux qui aura lieu le 11 mai 2019. De plus, passé ce délai, les joueurs s'exposent aux sanctions prévues par la FFBAD.

→ **Règlement :**

Le règlement est conforme à celui de la FFBAD.  
Le règlement interne sera affiché dans le gymnase.

→ **Arbitrage :**

Le juge Arbitre est Véronique MARESCA. L'adjoint est Wilfried PERSONNAT  
Les matchs seront en auto arbitrage, sauf éventuellement pour les finales ou un arbitre sera désigné par le juge arbitre.  
N° d'autorisation : ..en cours

→ **Volants :**

Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants retenus sont les **BABOLAT GRADE 4** pour les compétiteurs et les **YONEX MAVIS 500** pour les non compétiteurs

→ **Récompenses :**

Coupes et/ou lots pour les vainqueurs et finalistes de chaque catégorie.

→ **Renseignements complémentaires :**

Kevin EYRAUD au 06-47-96-50-93                      Ou    [tournoiduvelay@gmail.com](mailto:tournoiduvelay@gmail.com)

→ **Buvette :**

Une buvette sera à votre disposition avec des prix attractif.